

Qui sommes-nous ?

Le Club des SAINT-GOBAIN est composé de femmes et d'hommes désireux d'être pleinement associés au développement du Groupe.


Nous sommes persuadés de la force et des atouts de l'actionnariat salarié pour accompagner la pérennité du Groupe sur le long terme, et les défendons en toute indépendance.

Riches d'une expérience multiple au sein des différentes sociétés et activités du Groupe, et forts d'une parité respectée, nous représentons toutes les catégories professionnelles, ainsi que les anciens salariés. Nous combinons ainsi nos compétences pour vous représenter dans votre rôle d'actionnaire-salarié.

Qu'apportons-nous ?

- Avec 13,4 % des droits de vote à la dernière Assemblée Générale de la Compagnie, les salariés constituent le premier actionnaire du Groupe.
- Actuellement, le Président du Club des SAINT-GOBAIN est également Président du Conseil de Surveillance, et nous représente au Conseil de la Compagnie via son rôle d'Administrateur.
- Nous surveillons avec beaucoup d'attention la gestion par Amundi des fonds que vous engagez en souscrivant au PEG.
- Nous vous informons des actualités du Groupe et du PEG via notre site :
www.club-saint-gobain.com
- Par notre adhésion à la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés (FAS), nous participons aux différentes actions menées en France pour la défense et le développement de l'actionnariat salarié.

Quels sont nos projets ?

- Le Club veut faire valoir l'intérêt des actionnaires-salariés dans la définition de la stratégie du Groupe.
- Nous souhaitons inciter le plus grand nombre de salariés à devenir actionnaire du Groupe, en proposant de créer une première tranche de souscription abondée à 100 %.
- Promouvoir le PEG auprès des jeunes et des nouveaux entrants est l'une de nos ambitions principales : retrouvez notre vidéo  [YouTube : Club Saint-Gobain](#)
- Le Club poursuit son rôle d'information auprès de tous les salariés, ainsi que de l'Amicale des Retraités du Groupe.

Notre ambition n°1 est de continuer à assurer la prise en compte de vos intérêts, actionnaires salariés et anciens salariés, dans la stratégie du Groupe.